



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52882>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-52882**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Gennevilliers

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : LA LUTTE RAISONNEE CONTRE LES NUISIBLES ET LES ESPECES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DEGATS

Description : - la surveillance préventive contre les blattes et les rongeurs (souris et rats) dans les cuisines et offices de restauration ; - la surveillance ponctuelle contre les rongeurs (souris et rats) dans les bâtiments hors cuisines et offices de restauration ; - la détection et la régulation curative d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et de nuisibles (insectes et rongeurs) dans les bâtiments administratifs, communaux, les espaces verts gérés par la ville de Gennevilliers et les terrains privés communaux en friche gérés par la Ville de Gennevilliers ; - la détection et le traitement contre les punaises de lit dans les bâtiments administratifs, communaux gérés par la ville de Gennevilliers

Identifiant de la procédure : 4deeaef6-f8b8-4c1f-8fa4-384430ebf828

Identifiant interne : 23DRU01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Bâtiments scolaires, administratifs, communaux, les espaces verts et terrains privés communaux en friche gérés par la Ville de Gennevilliers

Ville : Gennevilliers

Code postal : 92230

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : LUTTE RAISONNEE CONTRE LES NUISIBLES ET LES ESPECES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DEGATS (RONGEURS ET INSECTES) PAR PIEGES MULTIPRISES ET PAR PRODUITS BIOCIDES

Description : LUTTE RAISONNEE CONTRE LES NUISIBLES ET LES ESPECES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DEGATS (RONGEURS ET INSECTES) PAR PIEGES MULTIPRISE ET PAR PRODUITS BIOCIDES

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Bâtiments scolaires, administratifs, communaux, les espaces verts et terrains privés communaux en friche gérés par la Ville de Gennevilliers

Ville : Gennevilliers

Code postal : 92230

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le marché est éventuellement reconduit au plus tôt à la date à laquelle le montant maximum sera atteint et au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de leur date de notification (ou de reconduction). Il pourra être reconduit 3 fois, et ne pourra excéder 48 mois. En cas de renouvellement annuel, la reconduction sera tacite ; en cas de renouvellement anticipé si le montant maximum de la période est atteint, la date de la reconduction sera expressément signifiée par lettre recommandée. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au

cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents Le Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) qui peut être utilisé en lieu et place des Dc1 et Dc2

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Copie de l'agrément du Ministère de l'Agriculture relatif à la distribution et l'application de produits antiparasitaires à usage agricole et produits assimilés. Habilitation et certification nécessaires à l'exécution des prestations en toute sécurité notamment le certificat Certibiocide ou équivalent pour tous les intervenants et pour les produits concernés. Pour la destruction de nid de frelons ou de guêpes et en cas d'utilisation de plateforme mobile élévatrice, échelles, cordes, etc., le candidat fournit toute certification et/ou diplômes nécessaires à l'utilisation du matériel (formation au travail en hauteur, certificat de qualification professionnelle de Cordiste, Caces, etc...)

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai d'exécution

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1457833>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1457833>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 120 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 14/06/2024 à 14:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lutte raisonnée contre les rats par l'utilisation de furets et de chiens ratier

Description : LUTTE RAISONNEE CONTRE LES RATS PAR L'UTILISATION DE FURETS ET DE CHIENS RATIER

Identifiant interne : 2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Bâtiments scolaires, administratifs, communaux, les espaces verts et terrains privés communaux en friche gérés par la Ville de Gennevilliers

Ville : Gennevilliers

Code postal : 92230

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 **Renouvellement**

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le marché est éventuellement reconduit au plus tôt à la date à laquelle le montant maximum sera atteint et au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de leur date de notification (ou de reconduction). Il pourra être reconduit 3 fois, et ne pourra excéder 48 mois. En cas de renouvellement annuel, la reconduction sera tacite ; en cas de renouvellement anticipé si le montant maximum de la période est atteint, la date de la reconduction sera expressément signifiée par lettre recommandée. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 **Critères de sélection**

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents Le Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) qui peut être utilisé en lieu et place des Dc1 et Dc2

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Copie de l'agrément du Ministère de l'Agriculture relatif à la distribution et l'application de produits antiparasitaires à usage agricole et produits assimilés. Habilitation et certification nécessaires à l'exécution des prestations en toute sécurité notamment le certificat Certibiocide ou équivalent pour tous les intervenants et pour les produits concernés. Pour la destruction de nid de frelons ou de guêpes et en cas d'utilisation de plateforme mobile élévatrice, échelles, cordes, etc., le candidat fournit toute certification et/ou diplômes nécessaires à l'utilisation du matériel (formation au travail en hauteur, certificat de qualification professionnelle de Cordiste, Caces, etc...)

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai d'exécution

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1457833>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1457833>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 120 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 14/06/2024 à 14:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Gennevilliers

Numéro d'enregistrement : 21920036700015

Adresse postale : 177 avenue Gabriel Péri

Ville : Gennevilliers

Code postal : 92230

Pays : France

Point de contact : Clochette Philippe

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0140856817

Adresse internet : <http://www.ville-genevilliers.fr>

Profil de l'acheteur : <http://marches-publics.ville-genevilliers.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 671367

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 162d2dee-0873-4587-96d8-bffda7732156 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/05/2024 à 11:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/05/2024